

PUBLICATION IMMÉDIATE

ENQUÊTE DE SANTÉ POPULATIONNELLE : LANCEMENT DE LA SECONDE ÉDITION

Sherbrooke, le mercredi 13 juin 2018 - La Direction de santé publique de l'Estrie annonce la tenue d'une seconde enquête sur la santé des adultes habitant la région sociosanitaire desservie par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS : l'*Enquête de santé populationnelle estrienne 2018*. Cette recherche vise 10 650 répondants de 18 ans ou plus, sondés de façon aléatoire, en français ou en anglais, par téléphone ou par internet d'ici la mi-septembre. Grâce à l'amélioration des connaissances, elle servira à éclairer les décideurs en santé dans leur prise de décisions. Une dizaine de thématiques seront explorées :

- Maladie de Lyme (activités à risque, mesures de protection, etc.)
- Consommation d'alcool et de cannabis
- Accès aux services de santé (visites à l'urgence, difficulté à obtenir des soins)
- Développement scolaire et global des enfants (ex. : aide aux devoirs, importance perçue du diplôme, activités de lecture et motricité fine)
- Temps d'écran
- Habitudes de vie et activités préventives (tabagisme, alimentation, vaccination, etc.)
- Problèmes de santé chroniques (hypertension, troubles de l'humeur, etc.)
- Réactions à la vie quotidienne (ex. : stress et détresse psychologique)
- Sommeil et gestion du stress
- Sentiment d'appartenance à la communauté
- Participation à la vie active (soutien social, implication sociale)
- Mieux-être au travail (ex. : programme de santé et mieux-être)
- Rétablissement à la suite de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic

Grâce au travail d'une trentaine de chercheurs et de co-chercheurs de la région, il sera possible de décrire l'ampleur de plusieurs phénomènes liés à la santé tant à l'échelle régionale que locale. Certaines données pourront même être comparées à celles obtenues lors de la première édition de 2014-2015. Les premiers résultats devraient être diffusés au début 2019.

La Santé publique rappelle à la population l'importance de participer à cette enquête de santé confidentielle afin que les conclusions tirées soient les plus valables possible. La firme Advanis Jolicoeur a été retenue pour effectuer le sondage.